



6EME CHALLENGE AVENIRS CNC REGLEMENT

ARTICLE 1

Le Cercle des Nageurs Calédoniens organise le **Samedi 27 Novembre 2021 Après-midi** son **6^{ème} CHALLENGE CNC AVENIRS**

ARTICLE 2

La compétition se déroulera sur 1 réunion selon le programme suivant :

1 –Séries à partir de 14H15 (échauffement 1h avant)

Séries 25 Papillon

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 50 Pap/Dos

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 25 Papillon et 50 Pap/Dos

Séries 25 NL

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Séries 50 Br/NL

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs

Remise de récompenses pour le 25 NL et 50 Br/Cr

Séries 100 NL

- Filles Avenirs
- Garçons Avenirs



Remise de récompenses pour le 100 NL

ARTICLE 3

Les droits d'engagement sont fixés à **1000 XPF par nageur**.

ARTICLE 4

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN filles et garçons des catégories **Avenirs** (2011 et + pour les Filles, 2010 et + pour les Garçons)

ARTICLE 5

Un même nageur pourra être engagé jusqu'à 3 épreuves individuelles dans sa catégorie d'âge. Les nageurs seront récompensés sur chaque épreuve (les 3ers Filles et 3ers Garçons). Un trophée sera remis au 3 nageurs et nageuses classés au **Challenge CNC 2021** (addition des points sur les 2 épreuves de 50 et 100 NL).

ARTICLE 6

Les épreuves sont régies par le règlement mis en place par la Ligue Calédonienne de natation pour les compétitions Avenirs et placé sous la responsabilité du juge arbitre. Un faux départ autorisé et la compétition se déroulera en chronométrage manuel.

ARTICLE 7

Les nageurs seront récompensés par une médaille (3ers/courses).

ARTICLE 8

Les inscriptions se feront sur extranat jusqu'au Mercredi 24 Novembre minuit pour les titulaires du Pass compétition et la remontée des résultats.

Les engagements doivent parvenir au CNC **au plus tard le 25 Novembre 2021 à 12h**

**Le Responsable Sportif
Emmanuel POISSIER**